

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE
AGRONOMIQUE

ATTRIBUTION DE LA PRIME DE TECHNICITE
prévue par le décret du 28 mars 1973

AGENT

NOM :PRENOM :

MATRICULE :

CORPS :

AFFECTATION :

.....

MACHINE COMPTABLE

TYPE :
(Micro, mini, gros système)
.....

MARQUE :

LOGICIEL :
(ou application)
.....

Je certifie que l'agent ci-dessus désigné est amené, dans l'exercice de ses fonctions, à utiliser de manière permanente la machine comptable référencée ci-dessus et peut bénéficier de la prime de technicité.

FAIT à _____, le
Le Directeur d'Unité,